

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Réfection des infrastructures : le Bureau d'assurance du Canada salue les investissements de la Ville de Montréal

Montréal, le 7 avril 2016 – Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a accueilli favorablement l'annonce de la Ville de Montréal relativement à la réparation de ses infrastructures souterraines et à l'amélioration des services d'eau et de voirie.

« L'industrie de l'assurance de dommages se réjouit des actions de la Ville de Montréal, qui contribueront certainement à réduire le nombre de sinistres et à améliorer ainsi la qualité de vie de ses résidents », souligne Johanne Lamanque, vice-présidente, Québec, au BAC. En effet, il faut savoir que les dommages causés par l'eau représentent, depuis une dizaine d'années, la première cause de réclamation en assurance habitation. Au Québec seulement, ce sont plus de 500 millions \$ qui sont déboursés chaque année pour couvrir de tels dommages.

L'augmentation de la fréquence des événements météo extrêmes, tels que les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le Québec au cours des dernières années, a révélé la fragilité des infrastructures à certains endroits. La défaillance des infrastructures municipales est d'ailleurs à l'origine de 60 % des dommages causés par l'eau. Les 40 % restants sont dus, pour leur part, à des infiltrations ou à des bris de tuyauterie ou d'appareil sanitaire à l'intérieur des résidences.

Le BAC organise de nombreuses campagnes de prévention à l'intention des consommateurs, notamment sur les risques liés aux dégâts d'eau. Il veille aussi à sensibiliser tous les niveaux de gouvernement à l'importance d'entretenir et de réparer les infrastructures vieillissantes, particulièrement celles qui gèrent les eaux de pluie.

Avec la fonte imminente des neiges, le BAC rappelle aux assurés que le moment est propice pour revoir leur contrat d'assurance et s'assurer ainsi de détenir les bonnes protections. Le site Infoassurance.ca est également une référence pour en apprendre davantage sur les couvertures disponibles et pour trouver de nombreux conseils de prévention.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile et habitation, ou lors d'un sinistre.

– 30 –

Renseignements (journalistes uniquement) :

Caroline Phémus

Conseillère en affaires publiques